Communauté de Communes Pays Ribéracois

La Lettre Intercommunale du Pays Ribéracois

JANVIER 2015 3

EDITO

A l'issue de la première année de fonctionnement de notre nouvelle collectivité, un travail significatif a déjà été effectué.
Afin d'être opérationnelle dès le 1er janvier 2014, la **Communauté de Communes du Pays Ribéracois** a mis en place le **Centre Intercommunal d'Action Sociale** et l'**Office du Tourisme du Pays Ribéracois**.

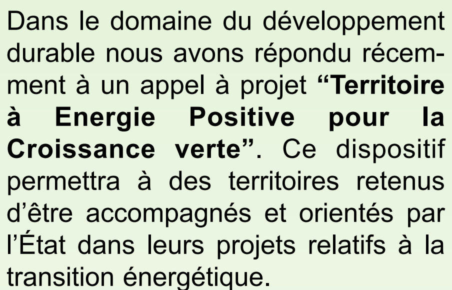
Le **Centre Intercommunal d'Action Sociale** a pour principales missions de déployer le service d'aides à domicile, d'assurer le portage des repas et la gestion des Résidences des personnes âgées de Tocane et de Ribérac. Signalons que le coût pour les bénéficiaires d'une aide à domicile est l'un des moins chers du département, traduisant ainsi notre volonté de solidarité.



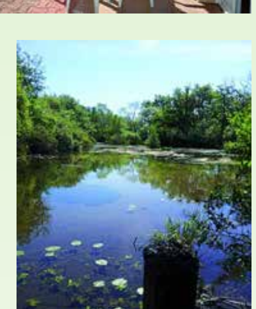
L'**Office du Tourisme du Pays Ribéracois** œuvre quant à lui pour l'animation et la promotion touristique.
Ces deux organismes ont la particularité d'associer dans leur mode de gouvernance des élus et des habitants du territoire.
Dans le même temps des services intercommunaux ont été structurés pour répondre à des missions nouvelles de service public *(la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, les interventions sur les voies intercommunales pour des travaux d'urgence…).*
Par ailleurs, pour une gestion plus efficace et économe des deniers publics, nous avons mutualisé nos moyens entre les communes et la Communauté de Communes afin **d'entretenir nos bâtiments publics et nos 1300 kilomètres de routes.**

En janvier 2015, le **Centre Social et Culturel Intercommunal** démarrera son activité pour créer du lien social et intergénérationnel.
En juillet 2015, un service d'instruction des autorisations de construire sera opérationnel.

Enfin, rappelons que la première vocation de la **Communauté de Communes du Pays Ribéracois** est d'aménager et de développer le territoire à travers des projets structurants et innovants. Citons par exemple, en 2015 la modernisation du **Village de Vacances de Beauclair** à Douchapt, la redynamisation du **site des tourbières à Vendoire** et l'édification du **Centre d'hébergement à Siorac de Ribérac**, pour répondre à un besoin de la **Maison Familiale Rurale**.



Dans le domaine du développement durable nous avons répondu récemment à un appel à projet **"Territoire à Energie Positive pour la Croissance verte"**. Ce dispositif permettra à des territoires retenus d'être accompagnés et orientés par l'État dans leurs projets relatifs à la transition énergétique.

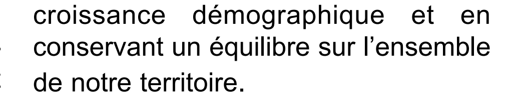


Quant à la Commission Voirie, elle proposera des **travaux de sécurisation et d'amélioration du réseau routier intercommunal.**
Ces investissements permettront aux entreprises locales du bâtiment, de l'artisanat et des travaux publics d'accéder à la commande publique, car nous avons aussi pour ambition de soutenir les entrepreneurs locaux.

C'est pourquoi la **Communauté de Communes du Pays Ribéracois** doit maintenant se mobiliser pour le développement économique de son territoire en s'appuyant par exemple sur les dispositifs spécifiques qu'offre notre classement en **Zone de Revitalisation Rurale.**

Le Président et les membres du conseil communautaire vous souhaitent une très bonne année 2015 !





PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : DES ENJEUX ESSENTIELS

La Communauté de Communes du Pays Ribéracois s'engage dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).
Le PLUI délimitera les zones urbaines et naturelles à l'intérieur desquelles sont définies, en fonction des situations, les règles applicables à l'implantation, à la nature et à la destination des sols.
Le PLUI exprimera un projet d'aménagement et de développement durable et définira les orientations de notre territoire.



Dans ce cadre, une analyse complète des enjeux sera effectuée. De nombreuses réunions et relais d'informations seront organisés pour le bénéfice des élus, habitants et usagers du territoire intercommunal.
L'objectif de cette démarche est d'envisager sur plusieurs années (10 à 15 ans) un développement équilibré et harmonieux de l'ensemble du territoire en intégrant les populations et leurs besoins ainsi que les activités économiques. Ces actions se déclineront autour de trois grands axes :

HABITAT
- Protéger la qualité du bâti existant.
- Utiliser des logements vacants.
- Limiter la consommation d'espace, en tenant compte de l'habitat dispersé.
- Structurer l'urbanisation en fonction des problématiques de réseaux et de déplacements.

ENVIRONNEMENT
Sauvegarder le milieu naturel, les zones humides, la qualité paysagère et patrimoniale tout en maintenant une croissance démographique et en conservant un équilibre sur l'ensemble de notre territoire.

ÉCONOMIE
- Optimiser les zones d'intérêt économique.
- Valoriser l'agriculture et le maintien des exploitations.

L'élaboration de ce Plan Local d'Urbanisme Intercommunal mettra trois à quatre ans pour être opérationnel et remplacera tous les documents d'urbanisme existants (PLU et cartes communales). Pour l'instant, c'est le document d'urbanisme de chaque commune qui reste en vigueur.
A partir du 1er juillet 2015, la loi ALUR oblige notre communauté de se doter d'un service instructeur. A cette date, toutes les demandes de permis de construire, de déclaration préalables, etc. seront instruites par ce service de la CCPR qui devrait être basé à Verteillac.

Jean-Pierre JUGIE
Vice-Président
en charge de l'urbanisme

INITIATIVES COMMUNALES

UN CAFE ASSOCIATIF VOIT LE JOUR A COMBERANCHE ET EPELUCHE

En septembre dernier, un café associatif est né sur la commune de Comberanche et Epeluche. Placés sous le signe de la convivialité et du partage, plusieurs projets seront bientôt proposés : concerts, animations culturelles et manuelles, conférences-débats auront lieu dans la salle des fêtes du village.
L'association, qui compte déjà soixante-dix adhérents environ, continue à explorer la mise en place d'un certain nombre d'initiatives également destinées à favoriser la création d'un nouveau maillage social et culturel.

Murielle CASSIER
Maire de Comberanche Epeluche

AU PLUS PRES DU CONCEPT DEMOCRATIQUE, UN BUDGET PARTICIPATIF A CHAMPAGNE ET FONTAINES

Depuis que l'homme est organisé en société, l'aspiration au gouvernement démocratique est constante.
C'est pourquoi nous lançons, sur notre commune, un projet de budget participatif, en associant tous ceux qui le souhaitent, à la confection du budget de l'année 2015.
Pour y parvenir, il faudra la participation des citoyens, une bonne pédagogie et du temps. A notre échelle, nous espérons contribuer ainsi au renforcement du principe démocratique.
Trois rencontres entre élus et administrés ont été programmées : une première réunion, destinée à l'inventaire de l'ensemble des projets d'investissement concernant les infrastructures - bâtiments communaux et vie sociale, jeunes, personnes âgées, vie associative…- a réuni une cinquantaine de personnes et s'est déroulée dans un excellent esprit de participation.

Deux autres réunions sont prévues au cours du 1er trimestre 2015 afin de mettre en corrélation les choix d'investissement et les capacités financières de la commune.

A notre échelle, nous espérons contribuer ainsi au renforcement du principe démocratique.

Dominique VIRECOULON
Maire de Champagne et Fontaines



HABITAT : UNE AIDE CONCRETE AU DIAPASON DE LA POLITIQUE ENERGETIQUE ACTUELLE

En partenariat avec la communauté des communes du Pays de St Aulaye, les communes de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois (moins St Martin de Ribérac) se sont engagées dans un **programme d'amélioration de l'habitat.**

Cette action portée par les collectivités, le Conseil Général, la Région Aquitaine et l'ANAH permet d'aider les propriétaires à rénover leur habitation. Ces aides sont soumises à conditions de ressources.

Depuis novembre 2012, ce programme a permis de restaurer des habitations et de **soutenir l'activité artisanale du bâtiment** pour 187 logements réhabilités en isolation, chauffage et travaux d'accessibilité pour personne à mobilité réduite.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au :

05 59 91 98 71

CHEQUES VACANCES ET CHEQUES CESU : LA NOUVEAUTE

Les usagers des accueils périscolaires et des centres de loisirs peuvent désormais utiliser les **Chèques Vacances** ou les **Chèques Emploi Service Universel** pour s'acquitter des frais de facturation.

CHARTE ZERO HERBICIDE : VERS UNE GESTION DIFFERENTE DES ESPACES

Fort de son expérience liée à la suppression totale de l'utilisation d'herbicides pour la gestion des dépendances routières, le Conseil Général de la Dordogne a mis en place une **"Charte zéro herbicide"** à destination des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

C'est pourquoi les communes et établissements adhérents s'engagent à respecter des objectifs bien précis portant sur la règlementation en vigueur pour la protection de la santé et de l'environnement, et à prendre toutes les précautions utiles pour la gestion et l'usage des pesticides, par le biais de mesures concrètes :

- Élaboration d'un plan d'entretien et de désherbage.
- Formation du personnel communal aux techniques alternatives.
- Abandon progressif de l'usage des herbicides.
- Information et sensibilisation des administrés sur le sens et l'intérêt de ces nouvelles pratiques.

De nombreuses communes au sein de la CCPR se sont déjà engagées en ce sens.

SPANC : UN SERVICE DE VIDANGES GROUPEES A UN PRIX AVANTAGEUX

Vous avez une fosse septique ou une fosse toutes eaux à faire vidanger ? Vous pouvez contacter le **Service Public d'Assainissement Non Collectif** (SPANC) :
o.meneret@cc-paysriberacois.fr
Tél : **05 53 92 50 64.**
Un service de vidanges groupées vous sera proposé et vous permettra de bénéficier de prix avantageux.

CHANTIERS A L'ETUDE

● TELECENTRE - ESPACE DE TELE-TRAVAIL :
Permettre aux travailleurs indépendants de ne pas rester isolés chez eux et de trouver un espace de travail comparable à celui d'une entreprise, c'est la proposition qui sous-tend ce projet. Une initiative novatrice qui permettrait de décentraliser certaines formations, et de **développer la Visioconférence ainsi que le télétravail grâce au très haut débit.**

● METHANISEUR :
Le développement d'une ou deux unités de méthanisation agricoles permettrait de produire une source d'énergie renouvelable à partir de déchets agricoles, agro-alimentaires ou issus des collectivités. Ce projet à l'étude s'inscrit dans le **plan national Énergie Méthanisation Autonomie Azote (EMAA).**

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Toujours en quête de nouvelles formations ou de conseils sur l'**amélioration de l'accueil du jeune enfant à domicile**, les assistantes maternelles trouvent au Relais la possibilité d'enrichir leur expérience. En novembre dernier, huit d'entre elles ont participé à une formation sur la gestion du stress proposée par le GRETA (Groupements d'Établissements Publics Locaux d'Enseignements) dans le cadre du droit individuel à la formation. Un enseignement réparti sur trois samedis et pris sur leur temps personnel afin de ne pas causer de gêne aux parents employeurs.

MOBILITE EUROPEENNE AU SEIN DE LA CCPR

Depuis 2014, la CCPR anime un **réseau d'acteurs (institutionnels et associatifs)** qui souhaite favoriser l'accès à la mobilité européenne et internationale dans les territoires ruraux. Ce groupe a pour objectif d'informer les publics (jeunes, scolaires, stagiaires en formation professionnelle et adultes) sur les dispositifs de mobilité et de favoriser les échanges européens. Quelques actions ont déjà été mises en place, par exemple :

- Un match d'improvisation sur les enjeux de la mobilité européenne entre des jeunes de la cité de Ribérac et de la MFR de Vanxains,
- La réalisation d'une fresque sur l'Europe réalisée par les enfants des centres de loisirs de Tocane, Ribérac et Verteillac.
- La participation des jeunes de la cité scolaire de Ribérac et de la MFR de Vanxains à une journée d'information sur la mobilité européenne et internationale "Mini Planète", au campus Périgord de Périgueux.

www.youtube.com/watch?v=M2dOCPICrwc

LES TEMPS D'ACTIVITE PERI SCOLAIRE



Le territoire bénéficie de 29 lieux de **Temps d'Activité Périscolaire** dont les divers intervenants se produisent dans des domaines aussi variés que le tennis, la poterie, la sculpture sur fil de fer, les arts plastiques, la musique, l'ornithologie...

FETE DE NOËL DU RAM : L'EMERVEILLEMENT AU RENDEZ-VOUS



Parmi les temps forts de ce dernier trimestre 2014, la fête de fin d'année du **Relais Assistantes Maternelles (RAM)** a figuré en bonne place. Le 5 décembre dernier, la **Communauté de Communes du Pays Ribéracois** a offert à tous les utilisateurs des ateliers du Relais Assistantes Maternelles (RAM) un spectacle de Noël dans la salle des fêtes de Coutures en présence du Président de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois. Petits et grands ont applaudi "Dame Lune", un spectacle d'une grande poésie proposé par la compagnie Aleïa.

UN CENTRE SOCIAL ET CULTUREL INTERCOMMUNAL : UNE PREMIERE EN DORDOGNE

Depuis le 1er janvier 2015, la CCPR s'est dotée d'un nouvel outil au service des habitants : le **Centre Social et Culturel Intercommunal du Pays Ribéracois** (agréé par la CAF).

Équipement à vocation familiale et pluri générationnelle, il est ouvert à tous et offre accueil, animations, activités et services à finalité sociale.

Le Centre Social et Culturel doit favoriser et soutenir la mise en place de projets, de services pour les habitants dans une démarche participative.

Un conseil d'administration sera constitué sous peu. Il sera composé d'élus, d'associations, de personnalités du monde socio-économique et d'habitants.



Si vous souhaitez vous impliquer dans ce projet de territoire, vous pouvez nous contacter au **05 53 92 50 60**

Des rencontres territoriales seront organisées très prochainement dans le but de vous présenter la structure.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Dans le cadre de la compétence **Enfance Jeunesse**, la Communauté de Communes apporte un soutien financier aux associations sportives, sous réserve d'application de certains critères (nombre d'enfants, qualité des équipements et de l'encadrement..). Certains clubs sportifs ayant une école de sport avec des animateurs diplômés - CAR Tennis, Hand Ball, Football, Rugby, Club Ribérac Épées - bénéficient déjà de ce soutien.



Retrouvez toutes les informations communautaires sur le site de la CCPR

Starting February 2015, practical informations to be found in English on our website :

cc-paysriberacois.fr

LA LETTRE INTERCOMMUNALE N°3 - DÉPÔT LÉGAL : JANVIER 2015
RESPONSABLE DE PUBLICATION : DIDIER BAZINET - N°ISSN : 2274-2964

Maquette Laurent Caignard Communication - Impression N'Systèm